



Public Health
Santé publique
SUDBURY & DISTRICTS



VILLE DU GRAND SUDBURY

PLAN D'INTERVENTION EN CAS DE CANICULE

Ce document est disponible en format accessible sur demande.

Version 1.5

Always Prepared.
Toujours prêts. 
Emergency Preparedness Préparation aux situations d'urgence
www.greatersudbury.ca www.grandsudbury.ca

Préparation : juillet 2007
Révision : juin 2018
Examen : juin 2021

Historique des changements

Numéro de révision	Description de la révision	Date d'entrée en vigueur
1.2		Août 2007
1.3		Mai 2010
1.4	Plan révisé afin d'y ajouter les Lignes directrices pendant les périodes de chaleur accablante d'Environnement et Changement climatique Canada ainsi qu'un système d'avertissement et d'information de chaleur harmonisé pour l'Ontario du ministère de la Santé et des Soins de longue durée	Juillet 2016
1.5	Plan révisé afin d'y indiquer le nouveau nom de l'organisme, soit Santé publique Sudbury et districts (SPSD)	Juin 2018

Document ou loi de référence

Titre du document		Loi	
Titre	Section/Page	Titre	Article
Usage administratif normalisé : Un système d'avertissement et d'information de chaleur harmonisé pour l'Ontario, ministère de la Santé et des Soins de longue durée, juin 2016			

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Éléments essentiels	5
Objectifs	5
Santé publique Sudbury et districts (SPSD) :	6
La Ville du Grand Sudbury (VGS) :	7
Activation du Plan d'intervention en cas de canicule	
Niveau 1 – Avertissement de chaleur	7
Niveau 2 – Avertissement de chaleur prolongé ou alerte de chaleur.....	7
Niveau 3 – Alerte de chaleur extrême	8
Abandon du Plan d'intervention en cas de canicule.....	9
Évaluation du Plan d'intervention en cas de canicule	10

Introduction

Les effets de la chaleur sur la santé suscitent énormément d'intérêt depuis les dernières années en raison des événements tragiques survenus récemment comme les canicules qui ont sévi aux États-Unis en 1995, 1999 et 2006, et en Europe en 2003 et 2006.

La grande majorité des scientifiques s'entendent pour reconnaître l'existence de changements climatiques et ils prévoient une hausse importante des températures moyennes à travers le monde au cours de ce siècle. Selon les prévisions, le réchauffement planétaire accroîtra le nombre de décès causés par la pollution atmosphérique et la chaleur dans le monde entier. Partout, les villes commencent à développer des systèmes d'alerte en cas de canicule et des plans d'intervention en matière de santé publique.

Les effets de la chaleur extrême sur les personnes varient selon leur âge, leur état de santé et leur capacité d'adaptation à la chaleur. Il est difficile pour le corps de maintenir une température interne constante s'il est exposé à une température extrême pendant une période prolongée, sans intervalles de refroidissement se produisant par exemple généralement la nuit. Ce stress peut hausser la température interne et/ou accroître le stress sur les systèmes respiratoire et circulatoire, et provoquer des problèmes de santé connexes, voire la mort. Il est possible de réduire ce stress en soustrayant le corps à cette chaleur extrême, même pendant une brève période.

Les recherches indiquent que les personnes âgées qui vivent seules sont le plus à risque de morbidité et de mortalité associées à la chaleur. Les autres groupes à risque sont les bébés et les jeunes enfants, les femmes enceintes, les gens qui travaillent ou font de l'exercice en pleine chaleur, qui consomment de l'alcool ou des drogues illicites et les personnes souffrant de maladies chroniques. En outre, les personnes sans abri et celles qui sont à faible revenu sont moins en mesure de se protéger de la chaleur.

La Ville du Grand Sudbury (VGS) et Santé publique Sudbury et districts (SPSD) ont collaboré à l'élaboration d'un plan d'intervention en cas de canicule pour la VGS.

Le Plan d'intervention en cas de canicule est conçu pour alerter les personnes le plus à risque lorsque des conditions de chaleur intense sont imminentes ou présentes, et les inciter à prendre les mesures appropriées.

La meilleure défense contre les problèmes de santé reliés à la chaleur consiste à rester au frais, à boire des liquides, à modérer ses activités physiques et à porter des vêtements amples et de couleur pâle.

Chaque année, SPSP passe en revue et révisé du matériel d'information décrivant les précautions générales à prendre par temps chaud. Ce matériel bilingue est largement distribué au public et aux organismes communautaires, y compris aux cliniques, aux garderies, aux établissements de soins de longue

durée, aux résidences pour personnes âgées, aux professionnels de la santé, aux organismes religieux, aux établissements sportifs et aux installations de loisirs, aux banques alimentaires, aux associations de terrain de jeux, aux conseils scolaires et aux groupes autochtones. De plus, ces renseignements sont aussi disponibles en format électronique sur les sites de la VGS et de SPSD.

Éléments essentiels

Les éléments essentiels d'un tel plan comprennent l'information et la préparation du public, les plans d'avertissements publics et d'intervention.

Information du public :

- La campagne Surmonter la chaleur (mai et juin)
- Les sites web de la VGS et de SPSD
- Les brochures et les publications
- Les messages dans les médias

Surveillance :

- La surveillance des prévisions météorologiques
- L'identification des conditions météorologiques représentant un risque pour la santé des personnes

Mesures d'urgence :

- Mettre en place les mécanismes requis pour émettre les alertes lorsque des conditions météorologiques représentant un risque pour la santé sont prévues
- Promouvoir des activités dans le secteur de la santé publique pour éviter l'occurrence de problèmes de santé et de décès
- Accroître les services d'approche
- Accroître la surveillance
- Distribuer le matériel d'information
- Distribuer de l'eau en bouteille aux personnes à risque élevé
- Détecter les situations potentiellement dangereuses
- Ouvrir des centres de rafraîchissement lorsque cela est approprié
- Prévoir le transport par autobus vers les centres de rafraîchissement

Objectifs

Les objectifs du Plan d'intervention en cas de canicule sont les suivants :

- Veiller à ce que tous les organismes travaillant avec les groupes vulnérables soient informés des précautions à prendre lorsque les températures atteignent des niveaux extrêmes
- Coordonner une intervention communautaire lorsque les températures atteignent des niveaux extrêmes

- Veiller à ce que les personnes à risque reçoivent des soins lorsque les températures atteignent des niveaux extrêmes
- Ouvrir des centres de rafraîchissement, lorsque cela est approprié
- Mettre en œuvre le Plan d'intervention en cas d'urgence de la VGS, lorsque cela est approprié

Rôles et responsabilités

Santé publique Sudbury et districts (SPSD) :

- Informe la population
- Décide de l'activation du Plan d'intervention en cas de canicule
- Avise la VGS pour que l'activation du plan soit annoncée par l'entremise du réseau de communication de la VGS
- Décide, en collaboration avec la VGS, de l'abandon du Plan lors de mises en état d'alerte de niveaux 2 et 3

Chaque jour, du 15 mai au 15 octobre, SPSPD surveille les données météorologiques d'Environnement et Changement climatique Canada, dont la température et l'humidex au Grand Sudbury. De plus, l'organisme reçoit les avis du ministère lorsque des avertissements de chaleur sont émis en se fondant sur les températures prévues.

Les prévisions d'humidex sont comparées aux seuils suivants pour déterminer le niveau de mise en garde contre la chaleur, à émettre au Grand Sudbury. Les températures quotidiennes prévues et l'indice humidex sont comparés afin de déterminer le niveau adéquat d'avertissement de chaleur pour la ville.

Niveau	Statut d'avis	Seuil
1	Avertissement de chaleur*	Humidex prévu de ≥ 36 pendant au moins 2 jours consécutifs (48 heures) OU Tmax** ≥ 29 °C et Tmin** ≥ 18 °C pendant au moins 2 jours consécutifs (48 heures)
2	Avertissement de chaleur prolongé*	Humidex prévu de ≥ 36 pendant 3 jours consécutifs et plus (72 heures et plus) OU Tmax** ≥ 29 °C et Tmin** ≥ 18 °C pendant 3 jours consécutifs et plus (72 heures et plus)
	Alerte de chaleur	Humidex prévu de 40 °C pendant au moins 2 jours consécutifs (48 heures)
3	Alerte de chaleur extrême	Humidex prévu de 40 °C pendant 3 jours consécutifs et plus (72 heures et plus) OU Humidex prévu de 45 °C pendant au moins 2 jours consécutifs (48 heures)

* Guide d'Environnement et Changement climatique Canada

** Tmax représente la température quotidienne maximale. Tmin représente la température minimale durant la nuit.

Procédure

Suite à la confirmation du médecin-hygiéniste, la mise en garde est déclarée et le processus d'activation décrit dans le présent plan est suivi.

La Ville du Grand Sudbury (VGS) :

- Avise par courriel ses partenaires communautaires et les organismes de santé reliés à son réseau de communication que le plan est activé
- Ouvre les centres de rafraîchissement lorsque cela est approprié
- Prolonge les heures de supervision des plages publiques

Activation du Plan d'intervention en cas de canicule

Les mesures suivantes sont prises lorsqu'une mise en garde contre la chaleur est émise.

Niveau 1 – Avertissement de chaleur

- SPSD avise la VGS (Division de gestion des urgences) de la déclaration.
- La Division de gestion des urgences avise tous ses partenaires relativement aux interventions reliées à la chaleur par l'entremise de son réseau de communication.
- SPSD publie un communiqué contenant les informations suivantes :
 - Le niveau de mise en garde déclaré
 - Les critères sur lesquels s'appuie la décision d'émettre la mise en garde
 - De l'information sur les effets de la chaleur sur la santé
 - Les mesures de protection recommandées pour le public
 - Les mesures de prévention recommandées pour le public, s'il y a lieu
 - Les moyens d'obtenir plus d'information
 - La nécessité pour les citoyens de vérifier l'état de leurs amis, membres de la famille et voisins qui peuvent être vulnérables à la chaleur et avoir besoin d'aide pour mettre en œuvre les mesures de protection recommandées
- SPSD répond aux demandes des médias concernant la santé et affiche les communiqués sur son site web.
- La VGS affiche également les communiqués sur son site web.

Niveau 2 – Avertissement de chaleur prolongé ou alerte de chaleur

- Toutes les mesures indiquées au niveau 1 sont maintenues.
- Le communiqué concernant l'avertissement de chaleur prolongé ou l'alerte de chaleur est publié par SPSD.
- Un communiqué pourrait être publié par la VGS concernant sa réponse.

- Les intervenants de la VGS se réunissent pour traiter de la mise en oeuvre des mesures additionnelles suivantes.
 - Distribuer de l'eau en bouteille aux personnes vulnérables, en collaboration avec les partenaires communautaires comme la Croix-Rouge et l'Armée du Salut
 - Augmenter le nombre de piscines publiques ouvertes et en prolonger les heures d'ouverture
 - Demander aux services publics locaux de suspendre toutes les annulations de service jusqu'à la déclaration de la fin de l'alerte de chaleur
 - Prolonger les heures d'ouverture et de supervision de toutes les plages municipales
 - Ouvrir des centres de rafraîchissement dans les installations municipales suivantes :
 - Les bibliothèques publiques et les Centres de services aux citoyens
 - Le centre communautaire de Garson – Garson
 - Le centre communautaire McClelland – Copper Cliff
 - Le centre communautaire T.M. Davies – Lively
 - Le centre communautaire Kinsmen – Lively
 - Le centre communautaire D' Edgar Leclair – Azilda
 - Le centre récréatif de Dowling – Dowling
 - Le centre communautaire Centennial – Hanmer

Niveau 3 – Alerte de chaleur extrême

- Toutes les mesures indiquées aux niveaux 1 et 2 sont maintenues.
- Le communiqué concernant l'alerte de chaleur extrême est publié par SPSD.
- Un communiqué pourrait être publié par la VGS concernant sa réponse.
- La VGS peut mettre en application une ou chacune de ces mesures supplémentaires s'il y a lieu :
 - L'activation du Plan d'intervention en cas d'urgence de la VGS
 - La notification du Groupe municipal de maîtrise des situations d'urgence
 - La prolongation possible des heures d'ouverture des centres de rafraîchissement à 24 heures sur 24
 - Un service de transport gratuit du Transit du Grand Sudbury vers les centres de rafraîchissement
 - L'accroissement des services d'approche en mobilisant :
 - Les policiers
 - Les facteurs faisant leur tournée
 - Les employés des entreprises de services publics
 - La distribution d'ensemble de l'eau

Abandon du Plan d'intervention en cas de canicule

Il n'y a pas lieu de mettre fin à l'application des mesures indiquées pour un avertissement de chaleur de niveau 1.

En consultation avec la VGS, SPSD est chargé de déclarer la fin d'une alerte de chaleur de niveau 2 (avertissement de chaleur prolongé ou alerte de chaleur) et de niveau 3 (alerte de chaleur extrême). La désactivation du Plan d'intervention en cas de canicule se fait uniquement après confirmation par le médecin-hygiéniste que l'avertissement a pris fin.

Après confirmation de SPSD que l'avertissement ou l'alerte en question a pris fin, la Division de gestion des urgences de la VGS communique ces renseignements aux partenaires communautaires par l'entremise de son réseau de communication.

Une alerte de chaleur de niveau 2 ou une alerte de chaleur extrême de niveau 3 ne peut être désactivée que lorsque les prévisions d'Environnement et Changement climatique Canada pour 2 jours consécutifs (c.-à-d. la journée même et le lendemain) ne dépassent pas les seuils de température et d'humidex.

Le médecin-hygiéniste confirme la fin de la chaleur extrême, mais des seuils prudents de désactivation sont recommandés. SPSD et la VGS planifieront le retrait des services, de façon sécuritaire et en temps opportun. L'abandon prématuré de l'application de mesures d'urgence municipales et publiques lors de chaleurs extrêmes est associé à des décès additionnels.

Suivant la confirmation, un communiqué pourrait être publié conjointement par la VGS et SPSD.

Le communiqué servira aux fins suivantes.

- Annoncer la fin de l'état d'avertissement de chaleur prolongé/d'alerte de chaleur et/ou d'alerte de chaleur extrême
- Préciser les critères sur lesquels s'appuie la décision de déclarer la fin de l'état d'alerte
- Préciser le besoin de continuer à surveiller les effets de la chaleur sur la santé des personnes à risque, car il peut y avoir un intervalle entre l'exposition à la chaleur et ses effets adverses sur la santé
- Indiquer les lieux où le public peut obtenir plus d'information
- Annoncer la fermeture des centres de rafraîchissement

Évaluation du Plan d'intervention en cas de canicule

Tous les deux ans et/ou par suite de l'activation du Plan d'intervention en cas de canicule, la VGS et SPSD le passeront en revue afin de l'actualiser ou d'en améliorer l'efficacité.

Les données sur le temps extrêmement chaud sont fournies par Environnement et Changement climatique Canada et elles sont intégrées dans le document intitulé « Identification des dangers et évaluation des risques (IDER) » de la VGS, à des fins de planification. On y trouve notamment le nombre d'alertes émises, le nombre de jours durant lesquels une alerte était en vigueur, les mesures adoptées et les coûts connexes anticipés.